



RESTAURANT SCOLAIRE
2 ROUTE D'ANCENIS
44330 VALLET
Tél : 02.40.33.98.03



VALLET ANIMATION
11 BD PUSTERLE
44330 VALLET
Tél : 02.40.36.24.84

AUTORISATION – NOM PRENOM ENFANT :

Nous, soussignés

M. Mme

Adresse :

Autorisons expressément les personnes citées-ci-dessous à venir chercher l'enfant désigné ci-dessus

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant

Nom, Prénom :

Téléphone :

Nom, Prénom :

Téléphone :

Nom, Prénom :

Téléphone :

- Autorisons**
 N'autorisons pas Le personnel à sortir mon/notre enfant de l'enceinte de l'établissement pour les sorties en groupe
- Autorisons**
 N'autorisons pas Le personnel à photographier ou filmer mon/notre enfant dans la mesure où les films ne seront utilisés à aucun autre usage qu'un usage éducatif ou inhérent à la vie de l'établissement
- Autorisons**
 N'autorisons pas La direction à consulter notre dossier allocataire CDAP(CAF) afin d'accéder directement aux ressources (Quotient, revenus, nombre d'enfants à charge) à prendre en compte pour le calcul des tarifs. (le service CDAP.fr respecte les règles de confidentialité et a fait l'objet d'une autorisation de la CNIL. La CAF attribue un identifiant et un mot de passe qui est strictement personnel et confidentiel à l'équipe de direction).
- Acceptons**
 N'acceptons pas De recevoir les informations des services par mon adresse mail.
- Autorisons**
 N'autorisons pas L'équipe de direction à prendre les mesures d'urgences en cas d'accident impliquant notre/mon enfant (SAMU, pompiers, hospitalisation, anesthésie)
- Autorisons**
 N'autorisons pas Mon/notre enfant à rentrer seul
- Autorisons**
 N'autorisons pas Le personnel à transporter ou faire transporter notre/mon enfant dans les véhicules de l'établissement dans le cadre des sorties en groupe

SIGNATURES

Vallet, le

Nom, Prénom

Signatures :

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires, elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné uniquement à l'accueil de votre enfant au restaurant scolaire et/ou aux services périscolaires et accueil de loisirs.

Les informations recueillies pour les accueils périscolaires le sont sous la seule responsabilité de l'association organisatrice (IFAC)